

ORGANISATION ESTIVALE, IMPACT DE LA LOI RIST

Loi RIST : Plafonnement de la rémunération des médecins intérimaires

3 lignes intérimaires en général au sein des Urgences/SMUR

Aujourd'hui 1 ligne maintenue péniblement

Impact sur la couverture SMUR sur le territoire avec la fermeture régulière d'une ou deux lignes sur les 3 normalement en place.

Priorité de garder les Urgences Concarneau ouvertes

Equipe paramédicales (IADE / Ambulancier) : En cours d'instruction avec l'ARS et le centre 15

→ Rien de concret pour le moment selon la Direction.

Si la CGT est en accord avec la nécessité d'encadrer les rémunérations intérimaires afin de garantir la viabilité de notre budget, elle s'insurge sur le fait que cette réglementation ne concerne que les structures publiques laissant une nouvelle fois la part belle aux cliniques privées !

La CGT précise que des solutions d'adaptations auraient dues être envisagées et travaillées bien avant de mettre cette loi en vigueur.

Il est inconcevable que la couverture médicale d'urgence ne soit pas optimale sur notre territoire, d'autant plus à la veille de la période estivale qui entraine une explosion de la population dans notre région.

La CGT alerte également de l'impact sur les équipes restantes à qui on demande d'avantage pour subvenir aux besoins. Cela entraine un gros risque pour nos agents et laisse présager un absentéisme futur.



Notre directeur nous quitte le 1er Aout

Sans nous rendre nos RTT

....

Sa Mission est accomplie !!!!



Je désire prendre contact ou adhérer à la CGT :

NoM :

Prénom :

Adresse :

☎ :

✉ :

A retourner à :

CGT Centre Hospitalier de Cornouaille

Quimper - Concarneau

14 avenue Yves Thépot

29107 QUIMPER CEDEX



Brèves de CSE – 15 juin 2023



SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER

« PROJET » AU CHIC SUR LES SITES DE QUIMPER ET CONCARNEAU

Quimper : 56 millions € / création de 30 lits supplémentaires / projet sur 12 ans

Création d'une salle complémentaire de Cardiologie interventionnelle en imagerie programmée

Déménagement du Pôle Santé publique au sein du bâtiment SSR/DRH

Relocalisation provisoire du SMUR au sein de la DRM

Intégration de la Médecine Gériatrique au Fontenoy

Agrandissement des Urgences avec suppression de la rampe d'accès et extension jusqu'au niveau du centre de médecine nucléaire de Charpak

Agrandissement du Bloc opératoire avec extension au-dessus de la verrière et

agrandissement de la salle de réveil avec extension au-dessus du self

Extension de la Radiothérapie avec construction d'un bunker supplémentaire

Extension de la Pharmacie

Vestiaires centralisés

Agrandissement du Fontenoy avec extension sur l'aile OUEST face à l'extension de la

Réanimation actuelle (étages 2 à 5)

Relocalisation de l'administration au bâtiment USN

Destruction bâtiment administratif pour agrandissement parking

La CGT demande l'extension de la Rotonde pour agrandir l'espace et permettre un double flux

Concarneau : 25 millions € / création de 30 lits supplémentaires / projet sur 6 ans

Pharmacie : Restructuration pour améliorer les fonctions de stockage et créer un espace de rétrocession au public. Préparation de l'ouverture du PRC en 2024 (UGECAM)

Chambre Mortuaire : Relocalisation au sous-sol du bâtiment principal

La CGT propose de garder un espace dans l'ancien bâtiment et/ ou la chapelle afin de proposer une salle de cérémonie aux familles

Restructuration des consultations au RDC

Installation d'un scanner et d'une salle d'angiologie

Ouverture de lits supplémentaires et de chambres seules sur les étages 1 & 2 par l'extension des services dans l'aile de l'ancien bloc opératoire

La CGT se satisfait de voir que le projet d'amélioration architectural est en cours.

La CGT précise que ce projet devra être fait en consultation avec les agents et les représentants du personnel mandatés à La Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT).

Ce projet doit être source d'amélioration des prises en soins mais également des conditions de travail.

La CGT souhaite que les financements publics soient majoritaires et que le recours aux emprunts privés, dont le coût est considérable, soit amoindri.

COMPTE FINANCIER ET AFFECTATION DES RÉSULTATS (AVIS)

Bilan 2022 : + 7 700 000€

Activité du CHIC en hausse (+2% par rapport à 2021)

Avec révision des quotations UHCD : +6.1%

+ 6,3 millions de recettes « exceptionnelles » (compensation COVID, révision des quotations UHCD, etc...

Hôpital Concarneau labélisé : ouvre le droit à une dotation forfaitaire garantie (indépendante de l'activité du site)

Déficit cumulé passe à – 17 000 000€

Recours à l'emprunt pour investissement : amoindrie mais reste nécessaire (manque 1.3 millions pour l'autofinancement)

La CGT remarque que la requalification des séjours UHCD permet de récupérer un manque à gagner d'environ 4.1 millions €.

A ce tarifs-là, les RTT pris aux agent au nom du retour à l'équilibre n'était donc pas justifié !

La CGT se satisfait de voir que la situation financière tend à s'améliorer.

Pour autant elle rappelle que le mode de financement à l'activité amène à des réflexions purement comptables et beaucoup de ces résultats se font sur le dos des agents !

En ce sens, la CGT ne peut valider ce bilan et s'abstient.

La CGT s'abstient

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Urgences : +4% / Hospitalisations : +6.1% / Consultations externes : -5%

Imagerie médicale : +7% / Naissances : - 1.5%

Laboratoire : -18% (dû aux nombreux dépistages COVID l'année précédente)

2973 lits d'hospitalisation / 121 306 séjours d'hospitalisation

937 Places d'hébergement pour personnes âgées

Personnel non-médical : 2853 / Personnel médical : 415

122 métiers / Moyenne âge : 44 ans

La CGT demande l'ajout de l'activité de certains secteur (Transport Interne, Chambre Mortuaire, etc...)

La CGT demande une nouvelle fois à retrouver un vrai rapport d'activité avec des données précises et non pas un catalogue de communication de la Direction

La CGT s'abstient

RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022

La CGT constate que le rapport ne comporte, une nouvelle fois, aucunes données concernant le personnel médical.

La CGT s'inquiète de la baisse du nombre de jours de repos et de la non utilisation de ces jours à disposition. Les agents sont-ils bien informés ?

On peut se satisfaire de l'augmentation du nombre de mutations pour venir au CHIC, mais ces agents restent-ils au CHIC au vue des conditions imposé 1 an de nuit ou 1 an de pôle de personnes âgées ?

La CGT remarque le nombre croissant de démissions et de demande de disponibilité.

La direction répond qu'à chaque démission ou demande de disponibilité elle convoque les agents pour connaitre leurs raisons s'ils le souhaitent, mais en tire t'elle des conclusions et prends-t-elle réellement en compte les motivations du choix des agents ?

La CGT souligne l'effort fait pour limiter le nombre d'agents en horaires dérogatoires.

La CGT demande si on ne pourrait pas augmenter le nombre de places en formation professionnelle pour les agents n'ayant pas besoin de faire un cursus complet. Par exemple pour la formation Aide –soignant.

On remarque que les accidents sont en baisse. Pas contre les arrêts en décollant sont en hausse.

On constate qu'il n'y a toujours pas d'égalité Femme/Homme alors qu'on est censé être sur des grilles salariales uniques.

Calcul fait sur un nombre d'homme relativement bas au CHIC

Raisons sociales (ex : temps partiels)

Il y a des pôles ayant un absentéisme supérieur à 10% le pôle Personne Agée, le pôle Spécialités Médical & Cancérologie. La CGT demande que l'on renforce les pools afin de soulager les équipes.

On signale une hausse des heures supplémentaires mais il n'y a pas de présentation de la dette des heures cumulées.

La CGT vote CONTRE